

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DDCT 41 Subventions fonds du Maire du 9^{ème} arrondissement (5 600 euros) à 5 associations.

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à 5 associations domiciliées ou œuvrant dans le 9^{ème} arrondissement de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 9^{ème} arrondissement, en date du 30 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Hamac Festival » (183057 / 2016_06372), 30 rue de Trévise - 75009 Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Les Mouvements de l'âme » (186180 / 2016_06045), 181 bis rue Lecourbe - 75015 Paris.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Phonoplanète - La Grande Aventure du Son Enregistré » (11565 / 2016_06710), 26, avenue Trudaine - 75009 Paris.

Article 4 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 600 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Fédération des chorales Handivoix » (182618 / 2015_06833), 17, avenue de Villepreux Centre Argos - 78340 Les Clayes-sous-Bois.

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1 000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Dark Millenium » (133681 / 2016_07012), 6, rue Seveste - 75018 Paris.

Article 6 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14005 à partir des fonds du Maire (9^{ème} arrondissement), du budget de la Ville de Paris, exercice 2016.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO